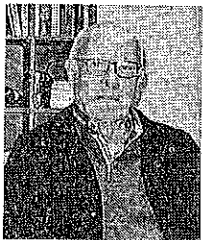


# Un assainissement collectif en projet

**Bretteville-sur-Ay** — La municipalité a engagé une démarche d'assainissement collectif du centre-bourg et alentour. Les travaux de réseaux doivent débuter en janvier, ceux de la station, en mars.

Entretien



**Guy Closet,**  
le maire.

## Pourquoi ce projet d'assainissement collectif ?

Il y a des contraintes parcellaires. C'est-à-dire, des petites parcelles (100 à 200 m<sup>2</sup>) qui ne correspondent pas à un assainissement autonome et qui serait trop coûteux. Par ailleurs, la nature du sol, en schiste, est imperméable et un cours d'eau, l'Ouve, se jette dans le havre de Saint-Germain-sur-Ay. Nous voulons préserver le littoral, la ressource en eau et la qualité de l'eau de mer.

Ce projet est d'intérêt communautaire et intercommunautaire. Il s'inscrit dans la qualité de vie au cœur de l'environnement, répond à la protection des eaux de l'Ouve et entre dans le développement de l'urbanisme du centre-bourg, conformément à la loi Littoral et à la préparation du futur PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal).

Cent vingt-deux branchements sont prévus pour le centre-bourg et les villages attenants. Une extension portera ces branchements à 150.



*Une centaine de personnes étaient présentes à la réunion d'information sur l'assainissement collectif.*

## Où la station sera-t-elle implantée ?

Au nord de la commune, entre les Aubins et la Tirelière. C'est une station avec des roseaux filtrants et deux lagunes de traitement de finition. Les eaux épurées seront ensuite rejetées dans le Duy, petit affluent de l'Ouve. Sa capacité sera équivalente à 450 habitants.

## Quel est le coût de cette opération ?

Le coût est de 1 253 000 € hors taxes ; subventionné par l'Agence de l'eau à hauteur de 40 % pour les réseaux et 40 % pour la station et ses

annexes ; et, à 30 % sur la base de 630 000 €, dans le cadre du contrat de territoire 2014-2017 passé entre l'ancienne communauté de communes de Lessay et le Département.

## Quel sera le coût pour les habitants concernés ?

La commune a décidé de prendre en charge le pilotage des branchements soit : l'organisation, la coordination et le suivi de cette opération ; ceci afin de mutualiser les coûts. La participation des habitants au projet sera de 450 €. L'abonnement relatif au traitement des eaux usées est fixé à 47,20 € par an. Il s'ajoute à celui

de l'abonnement pour l'eau potable. Le prix par m<sup>3</sup> se situe entre 2,28 et 2,50 € sur une base de 70 m<sup>3</sup> par habitation.

## Comment avez-vous communiqué ?

Une centaine de personnes concernées ont assisté à une réunion avec les représentants du bureau d'études et des entreprises chargées des réseaux.

En 2018, les mardis matin à la mairie, les élus et les responsables des travaux répondront aux questions de la population.